

JUZIERS *mag*

N° 17 - MAI 2025



GROS PLAN SUR
LE BUDGET COMMUNAL
P 10

CHASSE AU TRÉSOR
P 16

INSCRIPTIONS
PÉRISCOLAIRES
P 17

Ville de 
JUZIERS

Hôtel de Ville
Place du Général de Gaulle
78820 Juziers
Tél : 01 34 75 28 00
secretariat-mairie@juziers.org
www.juziers.fr
 Ville de Juziers

Horaires

L,M,M,V : 8h30 - 12h et 14h - 17h30
Jeudi : 8h30 - 12h
Samedi : 9h - 12h

Ketty VARIN

Maire
ketty.varin@juziers.org

Gaëtan MALONDA

1^{er} adjoint
Transport - Sécurité - Travaux de voiries
gaetan.malonda@juziers.org

Sylvie SAINT-LÉGER DE ZUTTER

Services à la personne - Solidarité
sylvie.saint-leger@juziers.org

Thierry HACK

Finances - Développement économique
thierry.hack@juziers.org

Hélène LE GRUMELEC - JANNOT

Culture - Vie associative
Communication
helene.jannot@juziers.org

Marc CHALMANDRIER

Urbanisme - Travaux - Bâtiment
marc.chalmandrier@juziers.org

Pascal DREUX

Environnement - Patrimoine
Cadre de vie
pascal.dreux@juziers.org

Nadine COTONNEC

Vie scolaire - Jeunesse
nadine.cotonnec@juziers.org

**Permanences du Maire et des adjoints
du lundi au samedi sur rendez-vous.**

Permanence GPS&O

Cédric GUILLAUME
Dernier samedi du mois
De 9h à 11h

Directrice de la publication : Ketty Varin
Rédactrice en chef : Hélène Le Grumelec - Jannot
Conception graphique, rédaction et mise en page :
Mairie de Juziers, service communication
Crédit photos : service communication

Imprimé par SIFFI8 - 01 34 18 42 20
Tirage 2000 ex. Imprimé sur papier certifié PEFC 100%.
Dépôt légal à parution.

| | |
|--|-----------|
| Edito du Maire | 3 |
| Communauté urbaine Programme Local de l'Habitat Intercommunal (PLHI) | 4 |
| Informations municipales Lutte contre les dépôts et affichages sauvages Renfort pour la police municipale | 5 |
| Cadre de Vie Pour une ville belle, propre et sereine Rodéos urbains des sanctions renforcées Jardin Vins | 6 |
| Développement économique Rémi Plault, sculpteur de métal Skinkapture, l'art de l'image aérienne Gros plan sur le budget communal 2025 | 9 |
| Aménagement du territoire Un nouveau bâtiment d'activité à Juziers Renforcement du front rocheux | 12 |
| Solidarité Engageons-nous pour l'ASE SOLHA Juziers adopte le dossier usager informatisé Le Hameau du Parc | 14 |
| Enfance - Jeunesse Visite du CME à l'Assemblée Nationale Chasse au trésor Pause méridienne à l'école du Parc Inscriptions périscolaires | 16 |
| Portrait Elsa Néron | 18 |
| Vie associative L'EMCR, 10 ans de passion musicale L'AFJ célèbre ses 35 ans Le Tennis club fêtera ses 40 ans | 19 |
| Patrimoine Mémoire en images... L'arrivée du chemin de fer à Juziers | 22 |
| Arrêt sur images | 25 |
| Tribune libre | 27 |
| Agenda | 29 |



Chères Juziéroises, chers Juziérois,

Comme chaque année à cette période, nous sommes confrontés au délicat exercice de l'équilibrage du budget communal. Pour la cinquième année consécutive, le conseil municipal a choisi de ne pas augmenter la part communale des impôts fonciers acquittés uniquement par les propriétaires représentant 73% de la population (données INSEE 2020) alors que 100 % de la population a la possibilité de bénéficier des services proposés par la commune.

En 2024 pour réussir le délicat exercice d'équilibrage du budget, nous avons dû reporter plusieurs investissements et réduire certaines dépenses, notamment les subventions versées aux associations. Un effort particulier avait été demandé à celles dont la trésorerie était solide. Cette diminution leur avait été expliquée en toute transparence et je tiens à les remercier pour leur compréhension.

Une commune bien que nécessairement déficitaire sur certains services essentiels proposés aux habitants (enfance, seniors, culture...) doit cependant être gérée comme une entreprise. L'argent public ne doit pas être gaspillé, et chaque opportunité de revenus doit être étudiée et concrétisée.

C'est dans cet esprit qu'à l'été 2024, nous avons saisi une occasion intéressante : nous avons proposé à l'entreprise en charge du chantier à l'angle de la RD190 et du square Baroche de louer, pour un an, les étages de la maison mansarde (ancienne agence du golf) afin d'y installer sa base vie. Cette démarche a permis de générer 22 000 € de recettes, que je m'étais engagé à reverser aux associations. Ainsi, en 2025, la commune leur versera 99 000 €, contre 77 000 € en 2024.

Si certain estiment que la dernière année de mandat doit être consacrée à préparer les prochaines échéances électorales, je considère au contraire qu'elle doit être une année de continuité et d'action.

Comme les précédentes, elle doit permettre d'achever les projets en cours et d'en initier de nouveaux.

Le budget 2025 prévoit par exemple plusieurs réalisations concrètes :

- Finalisation des travaux d'étanchéité des toitures de l'école maternelle
- Remise en état d'une partie du chemin du clos renard
- Reconstruction de deux murs d'enceinte écroulés (cimetière et salle du bourg)
- Démarrage du projet de construction du nouveau restaurant scolaire (démolition de la maison désaffectée du square Baroche, conception et obtention du permis de construire)
- Installation de nouveaux jeux pour enfants
- Création d'un système de vidéoprotection
- Implantation de bancs en bord de seine
- Prémption de terrains boisés pour les préserver

Ces actions illustrent notre volonté de continuer à améliorer le cadre de vie de notre commune, avec pragmatisme et responsabilité.

Je vous souhaite à toutes et tous une agréable fin de printemps et un bel été.

Ketty Varin
Maire



PLHI

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT INTERCOMMUNAL (PLHI)

Explication et focus sur Juziers.

À la suite de la délibération du Conseil communautaire du 29 juin 2023, une gouvernance spécifique a été mise en place pour piloter l'élaboration du Programme Local de l'Habitat Intercommunal (PLHI).

Ce travail a mobilisé l'État, le Conseil Départemental des Yvelines, GPS&O ainsi qu'un bureau d'études spécialisé, les 73 communes du territoire et de nombreux acteurs de l'habitat. Pendant 18 mois, plusieurs comités se sont réunis pour prendre part aux réflexions, incluant des consultations avec les élus et techniciens des communes.

Le diagnostic initial a mis en lumière plusieurs constats et enjeux majeurs.

La croissance démographique accompagnée d'une augmentation de la fonction résidentielle du territoire et une dépendance accrue à la voiture a été mise en évidence. La dynamique de construction reste soutenue, entraînant une hausse continue des prix du logement, bien que ceux-ci demeurent attractifs à l'échelle francilienne. Sous l'effet COVID, le territoire voit l'arrivée de ménages aisés au détriment des classes moyennes, tandis qu'une part importante des habitants, notamment dans le parc locatif social et privé, est en situation de précarité. Le parc social est sous tension, et le parc privé, bien que jouant un rôle social de fait,

dispose d'un potentiel de transformation important.

Pour répondre à ces défis, trois principes directeurs ont été définis pour les six années à venir :

l'articulation entre emploi, logement et mobilité pour permettre aux habitants de mieux vivre sur le territoire, la valorisation du tissu urbain existant comme base de l'intervention publique et la construction neuve comme levier au service des besoins locaux. Ces principes sont accompagnés de sept orientations thématiques et d'un objectif de construction de 2 418 logements minimum par an dont 25 % en logement locatif social et 10 % en logement intermédiaire.

Le PLHI prévoit la mise en œuvre d'un programme composé de 30 actions, dont la plupart prolongent des initiatives engagées lors du précédent cycle.

Deux nouvelles mesures viendront renforcer la planification des projets de logements neufs en tenant compte de leurs impacts territoriaux. Grâce à ce programme, GPS&O ambitionne d'achever sept projets de renouvellement urbain améliorant les conditions de vie de 50 000 habitants, de rénover des centaines de logements privés et publics pour réduire la précarité

énergétique, de mettre en conformité plusieurs communes avec la loi SRU et d'atteindre la construction de près de 14 000 logements d'ici 2030.

La commune de Juziers est pleinement concernée par le PLHI.

Avec une population de 4040 habitants en 2024 et un taux SRU de 13,69 %, elle doit adapter son développement pour répondre aux exigences réglementaires et aux besoins de logement de ses habitants. Entre 2014 et 2020, le nombre de résidences principales a augmenté de 5,35 %, passant de 1 548 à 1 631 logements. Parallèlement, la taille moyenne des ménages a légèrement diminué, passant de 2,47 à 2,39 personnes par foyer.

Le bilan du PLHI 2018-2023 fait état de 264 logements réalisés à Juziers sur un objectif initial de 299, dont 191 logements sociaux sur les 203 prévus. Pour la période 2025-2030, le nouveau programme fixe un objectif de 99 logements supplémentaires, dont 49 logements sociaux. Le potentiel identifié sur la commune est de 109 logements, avec une répartition prévisionnelle de 66 logements dans le secteur Ouest et 43 logements en diffus (construction de pavillon suite à acquisition de parcelle nue).



LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS ET AFFICHAGES SAUVAGES DES SANCTIONS RENFORCÉES

Face à l'augmentation des dépôts sauvages et des affichages illégaux à Juziers, le Conseil municipal a décidé de renforcer les sanctions pour lutter contre ces infractions. Une amende administrative a été instaurée afin de sanctionner les contrevenants et de préserver la salubrité publique.

Les dépôts sauvages, qu'ils concernent encombrants, gravats ou déchets divers, entraînent des frais de retrait et de traitement considérables pour la commune.

L'été dernier, la facture pour leur enlèvement a atteint 6 000 €. Pour faire face à ces nuisances, un barème d'amendes a été mis en place :

- Forfait de traitement administratif : 500 €
- Prise en charge de l'enlèvement : 1500€
- Frais de traitement : 500 € par tonne (facturation par tonne de déchet entamée)
- Doublement des montants en cas de récidive
- Coûts supplémentaires applicables pour les déchets spécifiques (hydrocarbures, amiante, etc.)

La commune est également confrontée à une prolifération d'affiches et stickers apposés illégalement sur le mobilier urbain. Pour lutter contre cette pollution visuelle qui peut également s'avérer dangereuse, les contrevenants encourtent :

- Forfait de traitement administratif : 200 €
- Frais de traitement : 15 € par affiche ou panneau retiré
- Doublement des montants en cas de récidive

Il est rappelé que ce n'est pas aux contribuables de supporter les coûts engendrés par ces incivilités. Afin d'identifier les auteurs de ces infractions, des caméras de vidéoprotection seront installées aux entrées de la commune.

RENFORT POUR LA POLICE MUNICIPALE

UNE NOUVELLE RECRUE

Depuis le 16 janvier, un nouvel agent a rejoint la police municipale de Juziers. Ce renfort permet d'assurer une présence 52 semaines par an sur le territoire et de renforcer les missions de prévention et de sécurité.



©freepik

POUR UNE VILLE, BELLE, PROPRE ET SEREINE

INFOS PRATIQUES

Nous aimons notre village... et pourtant, de nombreuses plaintes pour nuisances de tous ordres nous sont très fréquemment rapportées. A travers cette parution, nous souhaitons rappeler à chaque habitant, quel que soit son âge, qu'il existe des règles de civisme à respecter, pour le bien-être de tous.

CIRCULATION - STATIONNEMENT



Pour la sécurité de tous,

- Respecter les vitesses de circulation : 30 Km dans toute la ville.
- Stationner son véhicule dans sa propriété ou aux emplacements autorisés et non sur les trottoirs (sauf dérogation), hors cases, en double file, devant les portails, les panneaux signalétiques, à proximité des carrefours, dans les virages.
- Couper son moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt.



NUISANCES SONORES



- Les matériels de travaux et d'entretien bruyants ne doivent pas être utilisés par les particuliers en dehors des jours et horaires suivants :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.
- La musique à un volume excessif et en continu peut gêner fortement le voisinage, tout comme les cris, les scènes retentissantes, les véhicules bruyants et les aboiements prolongés des chiens.
Pour information : le tapage diurne existe aussi.



©FreePik

NUISANCES VISUELLES ET OLFACTIVES

Propreté - hygiène

- Les mégots, papiers, emballages, canettes, chewing-gums, masques et autres débris **sont à jeter dans des poubelles** (et non sur la voie publique).
- Les rues, les trottoirs, les espaces verts **ne doivent pas servir d'urinoirs à ciel ouvert ou de "vomissoirs", pas plus que de litières** pour déjections canines.



- Les espaces collectifs, les chemins, les champs et les bois **ne sont pas des décharges publiques.**
- Les habitants doivent veiller à l'entretien de leurs haies en bordure de rue, à celui des trottoirs en bordure de clôture et à l'enlèvement des feuilles et de la neige.

Comme vous le savez, il existe des sanctions pour les manquements à ces règles. Mais faut-il en arriver là ?

La qualité de vie dans notre commune dépend de chacun d'entre nous. Nous comptons donc sur votre civisme et votre bonne volonté pour qu'ensemble nous fassions vraiment de Juziers une ville belle, propre et sereine.

RODÉOS URBAINS DES SANCTIONS RENFORCÉES

LA POLICE NATIONALE MOBILISÉE



Depuis la rénovation de la route de la Chartre plusieurs rodéos urbains ont été constatés, mettant en danger les usagers et la tranquillité publique. Face à ce fléau, la police nationale est intervenue suite à des appels de riverains, aboutissant à des arrestations et à la confiscation des véhicules impliqués. Ces pratiques illégales exposent leurs auteurs à de lourdes sanctions et représentent un réel danger pour les riverains.

La municipalité rappelle que la lutte contre les rodéos urbains fait partie des missions prioritaires de la police nationale, qui dispose des moyens nécessaires pour y mettre un terme.

Si vous êtes témoin d'un rodéo, contactez immédiatement la police en composant le 17.

JARDIN VINS

DANS SES MURS ET HORS LES MURS

Le projet 2025 des éco-jardiniers est de créer un espace "Jardin médiéval". Depuis la reprise de leurs activités en mars les éco-jardiniers aidés des Juziérois qui le souhaitent, intègrent ce thème à leurs travaux de jardinage.

Le Conseil Municipal des Enfants a été associé au choix des plantes après avoir vérifié auprès des éco-jardiniers si elles étaient bien présentes dans les jardins de notre région au Moyen-Âge.

Lors des permanences du vendredi, les enfants et parents peuvent participer à la plantation des légumes, fleurs

et plantes aromatiques. Appliquant les principes de la permaculture, les matériaux nécessaires sont majoritairement ramassés dans les forêts et la campagne autour du village lors de balades conviviales et instructives, nous faisant (re)découvrir la beauté et, la richesse de notre territoire.

La commune a la chance d'avoir de nombreuses sentes aisément accessibles pour de courtes promenades, et moult chemins agricoles ou forestiers pour de longues marches vivifiantes. Profitons-en pleinement !

LE RETOUR DU BAC

TRAVERSÉE VERS AUBERGENVILLE

Le bac reprend ses traversées, les week-ends et jours fériés de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h30, à partir du 1^{er} mai et jusqu'au 21 septembre 2025. Durant les mois de juillet et août, profitez des balades autour de l'île de Juziers chaque samedi et dimanche de 10h à 11h (sur inscription au 01 30 90 45 85)

Passage gratuit : 10 passagers par traversée vélos et poussettes acceptés.



Ent Christophe GORON



Professionnel du Gaz
CSC (Certificat de Qualification Professionnelle)

**PLOMBERIE
CHAUFFAGE
RAMONAGE**



SERVICE QUALITÉ
PMG
Professionnel
Maintenance
Gaz
APPELLATION 2009

Tél.: 01 30 42 70 34
78440 GARGENVILLE
E-mail : entgoron@gmail.com



AC2D SERVICES

Peinture - Rénovation - Menuiserie

✉ ac2d.contact@gmail.com
☎ 07 84 23 70 62
🌐 www.ac2d-services-batiment.fr

Votre maître d'œuvre sur Paris et Ile de France

TAXI de JUZIERS

Gilles Heulin

Toutes distances
Aéroports - Gares - Plis et Colis



Tél : 06 09 32 38 80

Conventionné Sécurité Sociale
Commune de stationnement : Juziers



DENIS COUVERTURE ZINGUERIE

20 AVENUE JEAN MARION
78820 JUZIERS



David DENIS
Couvreur - Zingueur
david.denis95@sfr.fr

06 78 87 29 90
01 34 75 64 70

LE PALAIS DE PIERROT

LES PRODUCTEURS EN DIRECT
EPICERIE FINE | BROCS

FRUITS ET LEGUMES - MIELS - PATES
PRODUITS AUTOUR DE LA POMME
PATES A TARTINER ...

📍 30 RUE DU MARECHAL FOCH
78250 MEULAN-EN-YVELINES

✉ CONTACT@LEPALAISDEPIERROT.COM

📞 01.34.92.70.61

📘 LE PALAIS DE PIERROT
📷 @LEPALAISDEPIERROT




Particuliers & Professionnels

Ménage
Jardins & Extérieurs
Repassage
Bricolage



AVANCE IMMÉDIATE
DU CRÉDIT D'IMPÔT*

Agence de Juziers
5 avenue de la gare
78820 JUZIERS

📞 01 30 04 72 21
www.axeoservices.fr
juziers@axeoservices.fr

Société indépendante, membre du réseau AXEO Services, une marque de La Poste

RÉMI PLAULT

SCULPTEUR DE MÉTAL

Rémi Plault, 26 ans, est un artiste contemporain autodidacte installé à Juziers. Spécialisé dans la sculpture métallique, il façonne le métal donnant naissance à des œuvres uniques vendues avec un certificat d'authenticité infalsifiable.

Après un passage dans le monde de la métallurgie, Rémi a trouvé sa voie dans l'art. Il crée des sculptures qui racontent des histoires et transmettent des émotions. Ses thèmes de prédilection sont la beauté de la femme, l'histoire de France et l'expression des sentiments. Inspiré par Alexandre Calder, il joue avec la légèreté et le mouvement pour donner vie à ses œuvres.

Son talent s'est illustré à travers plusieurs créations marquantes. Il y a deux ans, il réalisait son premier projet monumental, le "Mur Végétal", une œuvre intégrant des plantes tropicales dans un hall d'immeuble parisien.

L'année suivante, il signait un cerf en posture de brame pour l'hôtel-restaurant La Chaumière. Plus récemment, il a sculpté un sandre en métal de deux mètres, actuellement exposé au Château de Lisette à Azay-le-Rideau. L'été dernier, il a réalisé la restauration de la Poire-Tapée de Rivarennnes, une sculpture emblématique qui a trouvé sa place sur le rond-point principal de la ville.

Rémi collabore avec une grande diversité de clients, qu'il s'agisse de particuliers, d'hôtels ou de collectivités. Son savoir-faire a même trouvé une place prestigieuse : l'une de ses sculptures les plus populaires "La Diva" est exposée dans le bureau



de la ministre du Travail et a été utilisée comme trophée pour récompenser des entrepreneurs lors du séminaire RIVALIS. À travers ses sculptures, Rémi Plault souhaite toucher un large public et prouver que l'art est accessible à tous.

Pour le contacter et découvrir ses créations, rendez-vous sur son site www.plault.com ou par téléphone au **06 70 79 96 25**.

SPINKAPTURE

L'ART DE L'IMAGE AÉRIENNE

Nicolas Viguier, 21 ans, a grandi à Juziers avant de passer plusieurs années en Ouganda, où il a perfectionné son anglais et découvert sa passion pour la photographie.

À son retour en France, après l'obtention du baccalauréat, il a rapidement choisi la voie de l'indépendance en alliant deux de ses centres d'intérêt : l'image et la technologie. C'est ainsi qu'il s'est formé au télépilotage professionnel avec Minute Drone, avant d'obtenir son Certificat d'Aptitude Théorique Télépilote (CATT), indispensable pour le survol légal du territoire français.

En juillet 2024, il fonde Spinkapture, une entreprise spécialisée dans la captation d'images par drone.

Grâce à son savoir-faire, Spinkapture propose des prestations variées : prises de vues aériennes, retouche et montage vidéo... Nicolas est également très sollicité

pour couvrir des événements comme les mariages, capturant des souvenirs sous un angle unique et immersif. À travers son travail, il cherche à offrir des perspectives spectaculaires et à sublimer chaque projet, qu'il s'agisse de valoriser un bien immobilier, de documenter un chantier ou de réaliser un clip promotionnel.

Toujours en quête de nouvelles expériences, Nicolas se lancera prochainement dans un projet de documentation en Norvège, où il réalisera un reportage visuel des paysages grandioses du pays.

Cette expérience enrichira son portfolio et confirmera son ambition de travailler sur des projets d'envergure. À long terme,



il aspire à collaborer avec le monde du cinéma, apportant son expertise et sa créativité à des productions audiovisuelles plus ambitieuses.

Pour découvrir son travail ou faire appel à ses services, vous pouvez le contacter via son site internet www.spinkapture.fr, son Instagram [@spinkapture](https://www.instagram.com/spinkapture) ou par téléphone au **07 67 01 01 03**

GROS PLAN SUR... ...LE BUDGET COMMUNAL 2025

Jeudi 10 avril le budget communal a été voté et accorde ainsi l'autorisation de recettes et de dépenses.

Depuis quelques temps déjà, le contexte économique de plus en plus contraint, oblige les collectivités à faire des choix financiers pour présenter un budget équilibré.

Pour la 5^e année consécutive, vos élus n'ont pas souhaité alourdir la pression fiscale et ont ainsi maintenu le taux communal des impôts fonciers à 33.94%.

L'état en revanche a décidé de revaloriser les bases de +1,7%, ce qui se traduira, in fine, par une hausse de vos impôts. Face à une baisse des recettes, la commune a dû adapter ses dépenses : ainsi la section de fonctionnement du budget 2025 s'élève à 5 401 000€ contre 5 571 000€ en 2024 soit en diminution de 3%.

Le projet phare de cette mandature reste la création d'un pôle

scolaire (restaurant scolaire et trois salles de classes) qui a pris un peu de retard par rapport à nos premières estimations, mais dont les travaux préparatoires (démolition, études et dépôt du permis de construire) devraient commencer cette année 2025. Pour cela la commune a sollicité auprès de l'état, de la région, du département et de l'intercommunalité des subventions à hauteur de 1 832 000€ sur les 3 764 000€ TTC de l'opération.

A l'heure actuelle nous n'avons pas encore d'information sur l'acceptation de ces demandes qui n'ont donc pu être intégrées au budget 2025 mais qui viendraient alors diminuer l'emprunt nécessaire au financement de ce projet.

Dépenses

Dépenses de fonctionnement

| | |
|---|-------------|
| Charges générales | 1 277 020 € |
| + | |
| Charge de personnel | 1 941 839 € |
| + | |
| Atténuation de charges (FPIC et SRU) | 80 320 € |
| + | |
| Autres charges (dont dotation à l'investissement) | 2 065 372 € |
| + | |
| Charges financières | 36 960 € |
| = | |
| 5 401 511 € | |

Dépenses d'investissement

| | |
|-----------------------------------|-------------|
| Remboursement capital de la dette | 276 710 € |
| + | |
| Dépenses d'équipement | 2 252 138 € |
| + | |
| Autres dépenses | 31 700 € |
| = | |
| 2 560 548 € | |

Recettes

Recettes de fonctionnement

| | |
|-----------------------------|-------------|
| Produits des services | 344 191 € |
| + | |
| Impôts et taxes | 3 144 228 € |
| + | |
| Dotations et participations | 219 060 € |
| + | |
| Autres Produit | 185 393 € |
| + | |
| Résultat fin 2025 | 1 508 639 € |
| = | |
| 5 401 511 € | |

Recettes d'investissement

| | |
|--|---|
| Autres recettes d'investissement dont dotation de fonctionnement | = |
| 2 560 548 € | |



Notre budget 2025 est construit cette année autour de 3 grandes ambitions :

- l'éducation
- la sécurité
- le tout sans hausse d'impôt pour la 5ème année consécutive

Enfance - Scolaire

Financement carte imagine R **22 000 €**

57 000 € Classe de neige

Mobilier et matériel informatique pour l'école **16 200 €**

40 000 € Parcours sportif

Transport piscine école élémentaire **13 000 €**

Fournitures scolaire **23 900 €**

Projet CME **3 800 €**

Valorisation et entretien du patrimoine communal

28 000 € Travaux d'étanchéité toit terrasse école maternelle)

Réhabilitation murs (cimetière et côte du bourg) **32 500 €**

24 300 € Acquisition logiciel et matériel pour sécurisation des bâtiments et terrains communaux

Entretien logements et chemins communaux **56 000 €**

1 085 000 €

Démolition, maîtrise d'œuvre, études et construction d'un restaurant scolaire et de 3 classes de maternelle



0%

d'augmentation
DU TAUX COMMUNAL DE
LA TAXE FONCIERE

Solidarité / CCAS

Repas et colis pour les seniors **25 900 €**

34 800 € Organisation du voyage seniors à Mimizan

Subvention au CCAS **20 000 €**

Sécurité

Matériel pour sécurisation rue scolaire **6 000 €**

120 000 € Mise en place vidéo-protection

Environnement et cadre de vie

4 280 € Bac traversant la Seine pendant la période estivale entre Juziers et Aubergenville

Mise en place d'une clôture entre l'église et le château et l'installation d'un banc

12 500 €

Vie associative, sportive et culturelle

Versement de subvention en soutien à nos associations **99 300 €**

16 152 € Achat de livre pour la bibliothèque

Animations culturelles (bibliothèque, cinéma plein air, concert...) **14 100 €**

Communication

20 000 € Refonte du site internet (non réalisé en 2024)

Impression bulletin municipal **10 000 €**



UN NOUVEAU BÂTIMENT D'ACTIVITÉ À JUZIERS

UN PROJET POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Un nouveau bâtiment d'activité va bientôt voir le jour, dans la continuité des locaux actuellement loués par la société EXPACE situé sur la route départementale en face du terrain de football.

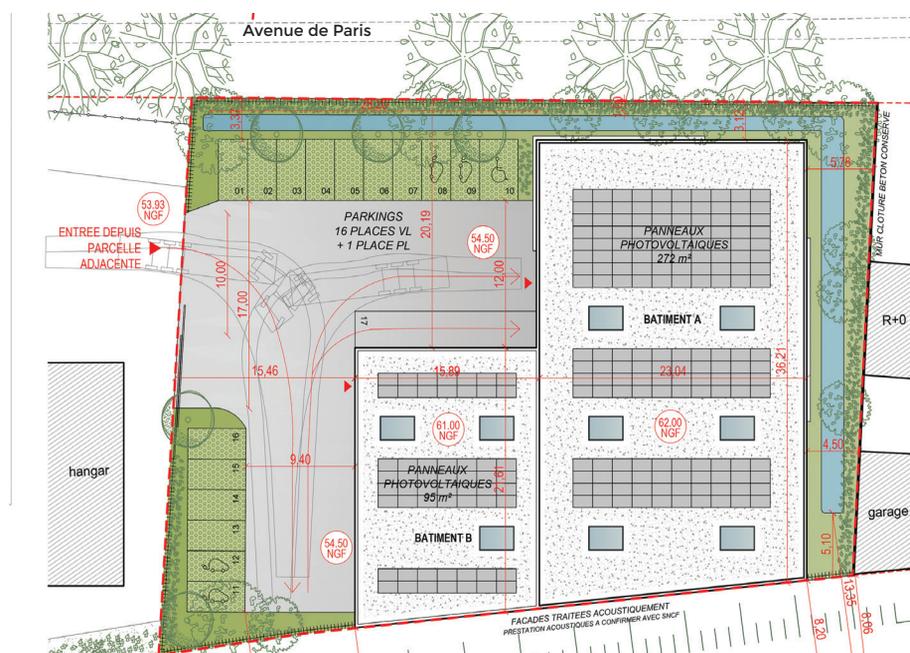
Ce projet, porté par la société S.N.C Cambridge, propriétaire du terrain, vise à offrir de nouveaux espaces adaptés aux petites et moyennes entreprises et à développer l'activité professionnelle sur la commune. Le futur bâtiment sera divisé en deux locaux d'activité, l'un de 297 m² et l'autre

de 781 m², accompagnés d'un parking extérieur.

Fruit d'une concertation entre le propriétaire, la municipalité, les services instructeurs de GPS&O et l'architecte des bâtiments de France, le projet a été

pensé pour s'intégrer harmonieusement dans son environnement. Un soin particulier a été apporté au choix des matériaux et des couleurs afin de préserver l'esprit boisé du secteur. De plus, le stationnement sera végétalisé pour limiter l'impact visuel et favoriser l'insertion paysagère.

Dans une démarche écologique, le bâtiment sera équipé d'infrastructures modernes, incluant des bornes de recharge pour véhicules électriques et des panneaux photovoltaïques en toiture. Ce projet témoigne ainsi d'une volonté de conjuguer développement et respect de l'environnement.





RENFORCEMENT DU FRONT ROCHEUX

DÉCALAGE DES TRAVAUX

Dans le bulletin municipal de septembre 2024 nous vous informions que des travaux de confortement de la falaise située en contrebas du chemin des écouloirs seraient réalisés courant 2025.

Depuis, une espèce protégée de chouette a été aperçue à proximité de la falaise. La chouette Chevêche d'Athéna ayant pour habitude de nicher dans les crevasses des falaises, il est nécessaire d'établir au préalable des travaux un diagnostic faunistique. Ce diagnostic sera confié à des experts qui se rendront sur place courant avril-mai pour confirmer ou infirmer la nidification de cette espèce dans la falaise.

Une fois cette contrainte environnementale maîtrisée, les études de conception nécessaires au renforcement de la falaise pourront être finalisées avant de laisser place aux travaux.

Cette découverte décale donc la réalisation des travaux au mieux au dernier trimestre 2025.



ENGAGEONS-NOUS POUR L'ASE ET LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Le Département des Yvelines lance un appel à la solidarité.

L'objectif est de mobiliser les Yvelinois autour de nouvelles solutions pour accompagner les 7 000 enfants signalés en danger au sein de leur famille sur notre territoire, afin de leur offrir de meilleures perspectives d'avenir.

Vous pouvez vous engager à travers des actions telles que le parrainage ou le mentorat, afin d'accompagner les enfants placés en famille d'accueil dans leurs apprentissages et leur épanouissement personnel. De plus, il est possible d'accueillir ces jeunes au sein de votre domicile, de manière temporaire (week-ends, vacances,

situations d'urgence) ou sur une durée plus longue.

Le Département a également renforcé les conditions d'accompagnement et les aides offertes aux familles bénévoles pour les soutenir dans leur démarche.

Nous encourageons tous les Juziérois intéressés à se rapprocher directement du Département des Yvelines, en consultant le site internet www.yvelines.fr, ou en se rendant en mairie où une brochure expliquant ce dispositif est disponible.



Que vous ayez un peu, beaucoup, passionnément à donner, engagez-vous auprès d'un enfant protégé par l'aide sociale à l'enfance.

Devenez bénévole !



SOLIHA UN ACCOMPAGNEMENT POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Depuis plus de 40 ans, l'association SOLIHA Yvelines Essonne accompagne les ménages aux revenus modestes dans l'amélioration de leur logement.



Grâce à une équipe pluridisciplinaire (architectes, conseillers thermiques, travailleurs sociaux, conseillers habitat, ...), elle soutient chaque année plus de 10 000 foyers dans leurs projets de travaux.

SOLIHA dispose de trois agréments d'État :

- Intermédiation locative et gestion locative sociale
- Ingénierie sociale, financière et technique
- Maîtrise d'Ouvrage d'insertion

Dans le cadre de son agrément "Mon Accompagnateur Rénov", SOLIHA aide les particuliers à mobiliser des aides financières comme Ma Prime Rénov' ou Ma Prime Adapt'

Tél : 0 801 01 02 03
<https://soliha.fr/>

SÉNIORS, PERSONNES EN DIFFICULTÉ : JUZIERS ADOPTE LE DOSSIER USAGER INFORMATISÉ

Un outil numérique pour améliorer le suivi et la coordination des interventions.

Dans le cadre de l'amélioration de l'accompagnement des personnes âgées, handicapées ou en difficulté spécifique et soutenues par un établissement ou un service social et médico-social, la ville de Juziers par l'intermédiaire de son CCAS, s'engage dans la mise en place du Dossier Usager Informatisé (DUI) en collaboration avec l'agence Autonomy. Cet outil numérique vise à centraliser les informations médicales, sociales et administratives afin d'assurer une meilleure coordination des

interventions et une prise en charge optimisée.

Grâce au soutien du programme NextGenerationEU et de France Relance, ce projet permettra d'équiper 51 Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) et de bénéficier à environ 5 000 usagers. Le DUI offrira une vision globale du parcours de l'utilisateur avec un dossier centralisé, un agenda partagé et un outil de coordination entre les professionnels.

L'informatisation du suivi des usagers présente plusieurs avantages :

- Amélioration de la qualité des soins
- Meilleure coordination
- Implication des aidants familiaux
- Sécurisation des données

Après la phase de paramétrage, la formation des professionnels débutera prochainement, pour une mise en service prévue en mai 2025.

LE HAMEAU DU PARC UN CADRE DE VIE PLUS INCLUSIF

La résidence Le Hameau du Parc se dote d'un projet de vie sociale et partagée destiné à ses locataires de 65 ans et plus. Porté par l'association ALFI, entité du groupe Arcade propriétaire de la résidence, et soutenu par le CCAS, ce dispositif vise à favoriser l'autonomie des résidents tout en renforçant les liens sociaux.

Depuis le début de l'année, les participants peuvent bénéficier d'un accompagnement pour leurs démarches administratives et leurs accès aux services (médecin traitant, aide à domicile...), mais pas que... Les lundi, mardi, mercredi et vendredi, Nadia propose à nos séniors des activités variées telles que : ateliers numériques, jeux de société, ateliers créatifs, séance de cinéma, atelier de cuisine, sorties culturelles... L'objectif est de créer un cadre de vie dynamique et solidaire, en impliquant les résidents dans la co-construction des animations. C'est ainsi que chaque mois le programme est imaginé par les participants eux-mêmes.

Cette initiative permet également d'assurer une meilleure coordination avec les acteurs locaux (associations, services municipaux...) et d'offrir un accès facilité aux espaces communs et aux informations sur l'adaptation des logements.



VISITE DU CME À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

DÉCOUVERTE DU FONCTIONNEMENT PARLEMENTAIRE POUR NOS JEUNES ÉLUS

Le mercredi 8 janvier 2025, les membres du Conseil Municipal des Enfants (CME) accompagnés du maire et de trois adjoints ont eu l'honneur d'être invités à l'Assemblée Nationale par notre député, Monsieur Benjamin Lucas-Lundy.

Cette visite a permis à nos jeunes élus de découvrir le fonctionnement de l'institution parlementaire et d'échanger sur des sujets qui les concernent tout en visitant un lieu historique.

À leur arrivée, les membres du CME ont été chaleureusement accueillis par Madame Kanza Sakat, collaboratrice parlementaire de Monsieur le député, qui leur a présenté l'Assemblée Nationale, ses rôles et ses responsabilités. Elle a souligné l'importance de la participation des jeunes à la vie démocratique. Sous la conduite de Monsieur le député, la visite a commencé par un tour des lieux emblématiques. Les jeunes ont pu admirer l'architecture impressionnante de l'Assemblée et poser de nombreuses questions, témoignant de leur vif intérêt pour les enjeux politiques actuels et le fonctionnement de notre

démocratie. Après cette immersion, le groupe a traversé la magnifique Place de la Concorde, elle-même riche en histoire, avant de se rendre à la Madeleine pour un déjeuner convivial.

Cette journée à l'Assemblée Nationale a renforcé l'engagement civique des jeunes et leur a donné un aperçu du processus de décision politique.

De retour à Juziers, les jeunes ont emporté avec eux des souvenirs et une motivation renouvelée pour s'impliquer activement dans la vie de leur commune.

Les membres du CME attendent désormais avec impatience la visite du Sénat prévue pour avril prochain.



CHASSE AU TRÉSOR À JUZIERS

UNE AVENTURE FAMILIALE INOUBLIABLE

En partenariat avec les enfants du CME de Juziers, une journée de chasse au trésor se déroulera le samedi 22 juin dans toute notre belle commune.

● **Activité gratuite et ouverte aux familles et enfants** jusqu'à la classe de 5^e, sur inscription préalable à la mairie ou par téléphone.

● **Départs des équipes entre 11h et 14h.** Aucun départ ne sera autorisé après 14h. Pourquoi ne pas profiter de cette aventure pour pique-niquer en famille sur le parcours ? Aucun chronomètre ne viendra perturber le plaisir de la chasse : le classement final ne dépendra pas de la rapidité de l'équipe.

Un double objectif pour cette journée :

● **Découvrir Juziers autrement :** son histoire, ses personnages emblématiques, ses rues et son magnifique patrimoine.

Un parcours de 4,8 km à travers le village vous attend.

● **Un geste solidaire :** soutenue par le CME, cette chasse au trésor vise à collecter des pièces jaunes au profit de l'association POKANEL, qui finance et distribue des repas aux enfants défavorisés de Madagascar.

● Un coffre sera à disposition au départ pour recueillir vos dons.

● Le butin sera pesé et ajouté à la gloire de l'équipe gagnante !

Les enfants du CME comptent sur votre présence nombreuse et votre générosité pour faire de cette journée une réussite solidaire et festive !

Moussaillons, embarquez pour l'aventure Juziéroise... et que le trésor soit avec vous !
pokanel.org/bienvenue-le-chez-pokan/



PAUSE MÉRIDIDIENNE À L'ÉCOLE DU PARC

NOUVELLE ORGANISATION POUR LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

Le service de restauration scolaire de l'école du Parc a été entièrement réorganisé pour les enfants de maternelle.

Une période d'essai a été mise en place lors des dernières vacances de la Toussaint afin de la tester. L'objectif principal étant d'améliorer le bien-être des enfants durant la pause méridienne.

La pause est désormais divisée en trois services : les plus petits sont accueillis en premier dans le bâtiment modulaire, suivis 20 minutes plus tard des enfants de moyenne section. Les plus grands déjeunent au restaurant scolaire principal avec des élèves de l'école élémentaire.

Les ATSEM travaillant désormais en journée continue, sont présentes à table avec les enfants pour les accompagner. Elles participent ainsi à l'éducation des enfants en veillant à leur apprendre à bien manger, se tenir à table et identifier les aliments.

Le service est toujours assuré par l'équipe des agents de cantine. Les retours sont positifs, la nouvelle organisation permet un service plus calme, créant une atmosphère sereine pour les enfants et le personnel.

Les enfants s'endorment plus facilement pour la sieste et montrent une meilleure concentration l'après-midi en classe.



INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES

FINI LE PAPIER

À partir de cette année, les inscriptions périscolaires pour l'année 2025-2026 évoluent avec la mise en place d'une procédure entièrement dématérialisée.

Désormais, les familles pourront inscrire leurs enfants au restaurant scolaire et à l'étude directement en ligne via l'Espace Famille, accessible via le site internet de la commune.

Cette nouvelle démarche en ligne permet de remplacer le traditionnel dossier papier.

Plus rapide et plus pratique, elle offre aux familles une plus grande souplesse dans la gestion des inscriptions, tout en réduisant les

contraintes liées aux déplacements. Grâce à cette modernisation, la municipalité facilite l'accès aux services tout en s'inscrivant dans une démarche écoresponsable.

Les avantages de cette solution :

- Gain de temps dans le traitement des dossiers
- Pas de perte de document
- Mise à jour des documents chaque année avec la reprise des informations antérieures sans avoir à remplir le dossier de nouveau (sauf si

modification nécessaire)

- Sécurité renforcée sur le traitement des données de contact (téléphonique, emails...),
- Economie de papier

Pour les familles ne disposant pas de connexion internet, un exemplaire papier reste disponible à l'accueil de la mairie.

La campagne d'inscriptions périscolaires débutera le lundi 2 juin. Rendez-vous sur votre espace famille.



ELSA NÉRON EN MISSION HUMANITAIRE AU CAMBODGE

Elsa Néron s'engage avec passion dans une mission humanitaire au Cambodge, un pays en développement où l'accès aux soins de santé est particulièrement inégal, surtout en milieu rural.

Les hôpitaux et dispensaires sont souvent mal équipés et ne disposent pas des ressources nécessaires pour répondre à la demande croissante des patients. Un problème majeur est le manque de médicaments, ce qui limite considérablement les possibilités de traitement.

Pour répondre à cette problématique, l'ONG "Les Mains du Cœur pour le Cambodge" dont fait partie Elsa, a initié une formation en médecine chinoise, avec un accent particulier sur l'acupuncture, afin de former le personnel soignant local. Cette formation qui se déroule à l'hôpital de Moeng Russei, est une initiative ambitieuse pour introduire de nouvelles méthodes thérapeutiques et ainsi améliorer les soins prodigués aux patients. La première promotion de cette formation achèvera son cursus en février 2025 et depuis décembre 2024 les étudiants assurent des consultations hebdomadaires dans les dispensaires, contribuant à un meilleur accès aux soins pour les Cambodgiens.

Cela a encouragé les autorités sanitaires locales à exprimer leur désir d'étendre cette formation à davantage de médecins et d'infirmiers. Pour garantir la

pérennité de son action, l'ONG a créé une branche locale, APC (Acupuncture Pour le Cambodge) et a été honorée en novembre 2024 par le label ASFI (Acupuncture Sans Frontières Internationale).

Lors de ses dernières missions, Elsa et son équipe ont pris en charge 400 consultations soit environ 40 patients par jour. La majorité des patients souffraient de douleurs chroniques mais ont également été traités pour des troubles du sommeil, des problèmes digestifs et des séquelles d'AVC. Elsa se souvient de nombreux patients, en particulier d'une dame de 75 ans qui souffrait d'une déformation de la colonne vertébrale et qui n'arrivait pas à lever les bras. Après une semaine de soins, elle a pu enfin les lever ce qui a provoqué un sourire radieux.

Chaque consultation, chaque sourire et chaque moment de gratitude rappellent à Elsa et à son équipe le sens profond de leur engagement sur place.

Pour soutenir cette initiative et permettre à "Les Mains du Cœur pour le Cambodge" de continuer à offrir des soins de qualité, l'ONG recherche un soutien financier pour l'achat de matériel



médical. Chaque don, qu'il soit petit ou grand, contribue à améliorer l'accès aux soins pour les Cambodgiens.

Elsa Néron à travers ses missions humanitaires amène une réelle différence dans la vie des Cambodgiens, apportant non seulement des soins physiques, mais aussi de l'espoir.



Cette année, l'École de Musique et de Chant des Ruisselets (EMCR) célèbre une décennie d'engagement et de passion musicale. Depuis sa création, l'association a su fédérer des musiciens de tous horizons et transmettre l'amour de la musique à ses élèves.

Une aventure débutée en 2014

C'est sous l'impulsion de Laurence Jurine, actuellement directrice artistique, que l'EMCR a vu le jour. Dès la première année, un groupe emblématique s'est formé : le Little Stream Band, qui joue encore aujourd'hui, bien que sa composition ait évolué au fil du temps. Ce dernier a su créer son propre répertoire, témoignant de la richesse musicale développée au sein de l'association. Lauriane Leprev, qui a succédé à Bernard Malecamp, préside depuis quatre ans l'association et est entourée d'une équipe de huit bénévoles très investis.

Un développement constant

Depuis sa fondation, l'EMCR n'a cessé de se développer. Les cafés musicaux, organisés dès le départ, sont devenus des rendez-vous incontournables pour les amateurs de musique. La chorale a évolué en atelier polyphonique, et un groupe de métal s'est même constitué il y a deux ans, illustrant la diversité des styles musicaux enseignés. L'association a également ouvert ses cours de formation musicale aux adultes il y a trois ans, permettant à un public plus large de s'initier ou de se perfectionner. Forte de son succès, l'école de musique est passée de 60 élèves à ses débuts à 110 élèves aujourd'hui.

Une musique engagée et solidaire

L'EMCR ne se limite pas à l'enseignement musical ; elle s'implique activement dans la vie sociale et solidaire. Au cours de ces 10 dernières années, l'association a organisé de nombreux stages à destination des élèves et musiciens en devenir. Parmi ces initiatives, un week-end créatif intitulé "La flûte en chantier" a marqué les esprits, permettant aux participants de composer des chansons de manière ludique. L'un des exercices proposés était le "cadavre exquis", une technique d'écriture collective où chaque participant ajoute une phrase ou un vers sans connaître entièrement les contributions précédentes, donnant ainsi naissance à des créations originales et surprenantes. Elle mène aussi des actions en milieu médical, notamment en intervenant dans les EHPAD et à l'hôpital d'Aincourt, auprès des patients victimes d'AVC et souffrant de handicaps lourds. Ces rencontres ont profondément marqué les élèves, qui ont vu leur musique provoquer des émotions intenses et créer un véritable échange avec les patients. Certains d'entre eux ont même bénéficié de concerts en chambre, en formation restreinte. Par ailleurs, elle participe depuis 10 ans au Téléthon, un événement organisé sous l'égide du Tennis Club de Juziers, illustrant son engagement solidaire et son ancrage local.

Une ambition pour l'avenir

L'EMCR souhaite poursuivre son développement en diversifiant les instruments proposés et en formant de nouveaux groupes de musique. L'association entend également pérenniser les cafés musicaux, organiser de nouveaux stages et proposer des sorties culturelles afin de démocratiser l'accès à la musique.

Une célébration en musique !

Pour fêter ses 10 ans, l'EMCR prépare un programme festif :

- Une vidéo souvenir retraçant ces 10 années de musique et d'engagement
- Un quiz musical ou blind test lors de la fête de fin d'année, prévue le dimanche 15 juin, avec des lots à gagner !

Que vous soyez musicien ou simple mélomane, l'EMCR vous donne rendez-vous pour partager ensemble ce bel anniversaire et, bien sûr, continuer à faire vibrer Juziers au son de la musique !





L'ASSOCIATION DES FESTIVITÉS JUZIEROISES CÉLÈBRE SES 35 ANS

Depuis 35 ans, l'Association des Festivités Juziéroises (AFJ) rythme la vie de notre commune en organisant des événements festifs et conviviaux. Créée le 1er octobre 1990 à l'initiative du conseil municipal, elle avait pour vocation de prendre en charge l'ensemble des festivités communales.

Au fur et à mesure des années, grâce aux Juziérois qui se sont succédés au bureau de l'association, l'AFJ a su évoluer et s'imposer comme un acteur incontournable de l'animation locale.

35 ans d'animations et de partage

Les premières manifestations organisées par l'association furent la fête foraine et le feu d'artifice du 14 juillet. Rapidement, d'autres événements sont venus enrichir son calendrier : carnaval, chasse aux œufs de Pâques, fête de Noël et même l'organisation du jumelage avec la commune anglaise de East Hoathly dans le Sussex dont la charte liant nos deux communes date du 13 mai 1995. Aujourd'hui, l'AFJ continue d'animer Juziers avec une programmation variée et intergénérationnelle. Parmi les rendez-vous incontournables,

on retrouve notamment :

- Les soirées Beaujolais,
- Les soirées cabaret
- Les soirées à thèmes (qui changent chaque année)
- Le bal de la sorcière pour les enfants
- La fête de Noël des enfants
- Le salon du jeu (nouvelle manifestation)
- La chasse aux œufs de Pâques
- Les tournois de belote et de pétanque
- La fête foraine avec sa retraite aux flambeaux
- Le bal du 14 juillet

Cette année marque aussi le retour tant attendu de la brocante de la ville, qui se tiendra le 1^{er} juin 2025, en collaboration avec d'autres associations locales.

Un anniversaire placé sous le signe de la fête

Pour célébrer ses 35 ans, l'équipe actuelle prépare une journée festive qui réunira les Juziérois de tous âges. Cette manifestation sera l'occasion de revivre ensemble les grands moments qui ont marqué l'histoire de l'association et de mettre en lumière son rôle essentiel dans la vie de notre commune.

L'AFJ continue ainsi d'incarner l'esprit de convivialité et de partage qui anime Juziers depuis plus de trois décennies.

Un grand merci aux bénévoles qui, année après année, font vivre cette belle aventure au service de tous.



LE TENNIS CLUB FÊTERA CETTE ANNÉE SES 40 ANS L'OCCASION D'UNE FOCAL SUR LE CLUB...SON HISTOIRE

Créé en 1985 par André Ziegler, le club a vu défiler plusieurs présidents : Jean-Yves Rebours (1990), Bernard Malecamp (1995), et Patrick Graziuzo (2010). Le premier court fut construit en 1985, suivi d'un second en 1986. L'éclairage des courts a été ajouté en 1989, et le club-house inauguré en 1994 après des travaux réalisés par les membres. Des fresques ont été créées entre 1998 et 2000 sous l'impulsion de Nicole Boufflet.

Évolution des infrastructures

En 2014, les courts sont passés de béton poreux à une surface en terre synthétique (brique pilée), puis remplacée en 2023 par du sable "Top-Sand" en raison de l'instabilité de la surface initiale.

Missions du Club

Le TCJ offre un enseignement de qualité grâce à des professeurs diplômés, et met l'accent sur l'inclusion, le respect, et l'esprit d'équipe. Des actions festives et conviviales sont organisées, telles que des tournois, des repas, et des événements pour les familles. Le club favorise également la compétition, avec des résultats notables en championnats départementaux et des tournois régionaux. Le premier Tournoi Open

organisé par le club s'est déroulé en 2000 avec 110 joueuses et joueurs engagés.

Partenariats

● La Commune de Juziers :

Le club bénéficie de la mise à disposition des installations sportives et d'une dotation annuelle pour soutenir ses finances et faciliter l'organisation d'événements.

● Le Téléthon :

Depuis 1994, le TCJ organise chaque année l'événement du Téléthon, en collaboration avec d'autres associations Juziéroises.

● Le Forum des Associations :

Le club participe chaque année à cet événement pour promouvoir ses activités et attirer de nouveaux membres.

● Les Écoles de Juziers :

Depuis 1992, le TCJ collabore avec les écoles et la Mairie pour faire découvrir le tennis aux enfants, par le biais de journées ou d'événements sportifs.

● Handisport – IME des Mureaux :

Le club travaille avec l'IME des Mureaux pour promouvoir le tennis fauteuil et favoriser l'inclusion des personnes handicapées.

● Tecnifibre et Tennis Pro :

Le TCJ bénéficie de partenariats avec TECNIFIBRE pour le matériel et TENNIS Pro pour des offres spéciales sur les équipements de tennis.

Bénévoles et gestion

Les bénévoles gèrent l'administration, les finances, la sécurité et les événements. Ils participent activement à l'encadrement des jeunes et à l'organisation de diverses manifestations dont des stages.

Projets et objectifs

Le club souhaite maintenir ses effectifs et ses actions malgré l'absence d'un cours couvert.

Pour célébrer ses 40 ans, une grande journée festive autour du tennis est prévue le 22 juin avec des animations et une restauration sur place, ouverte à tous les Juziérois.

Nous invitons tous les Juziéroises et les Juziérois qui le souhaiteront à nous rendre visite lors de cette porte ouverte et profiter de cette journée tout en découvrant le tennis.

Tennis Club de Juziers



MÉMOIRE EN IMAGES...

L'ARRIVÉE DU CHEMIN DE FER À JUZIERS

La première ligne française du chemin de fer est inaugurée en 1827 sous le règne de Charles X. Longue de vingt-et-un kilomètres, elle sert à acheminer le charbon des mines de Saint-Étienne au port d'Andrézieux situé sur la Loire. À cette époque les wagons sont tirés par des chevaux. En 1837 la première ligne destinée au transport des voyageurs est mise en service avec des locomotives à vapeur. Elle relie Paris à Saint-Germain-en-Laye en vingt minutes.

Afin de rapprocher les parisiens et la banlieue vers la campagne environnante, la ligne rive-droite est prolongée à partir d'Argenteuil, en longeant la Seine. Le tracé définitif arrêté en 1886 va nécessiter sur le territoire de Juziers 683 expropriations dont 13 maisons et 21 bâtiments soit plus de 10 hectares.

La municipalité réclame une gare marchande afin d'écouler les produits agricoles et réceptionner les gadoues (boues et immondices) de Paris qui servent d'engrais pour les champs.

La mairie impose deux conditions : annulation du passage à niveau prévu (au bas de la rue de la Fontaine) et ainsi, préservation de l'écoulement des sources traversées.

Étienne Bédouille, châtelain du Bourg propose de faire passer la voie sous tunnel afin que sa propriété ne soit scindée en deux. Sa demande est refusée contrairement à celle d'Alphonse Baroche, avocat au Barreau de Paris. Par son influence ce dernier trouve le moyen de faire changer le tracé de la voie ferrée qui doit passer dans sa propriété du hameau de la Rivière, entraînant ainsi les expropriations nommées précédemment.

L'exploitation de la ligne débute le 1^{er} juin 1892. Desservant neuf stations, onze trains par jour assurent la liaison avec Paris en 1h20. Le voyageur a le choix entre trois classes au prix de : 7,90 F pour la première, 5,70 F pour la seconde et 3,70 F pour la troisième.

L'arrivée du chemin de fer, dirigé à cette époque par la Compagnie des Chemins de Fer de l'Ouest, permet à notre village un essor économique grâce à ses cultures maraîchères, fruitières et sa pêche qui alimentent les halles de Paris.

C'est aussi l'occasion pour la population parisienne de satisfaire son besoin de grand air et de détente. L'afflux de ces voyageurs le week-end apporte le développement de nos commerces : hôtels-restaurants, guinguettes, boutiques alimentaires... De ce fait il offre une certaine notoriété à notre village et une nouvelle expansion. Les pêcheurs arrivés très tôt par le premier train viennent taquiner le goujon et l'anguille, les peintres amateurs reproduisent les paysages bucoliques de la Seine



alors que femmes et enfants profitent des joies de la nature.

Au début du XX^e siècle les plus aisés se font bâtir une résidence secondaire en pierres de meulière particulièrement le long de la voie ferrée afin d'être vus du train.

La Société Nationale des Chemins de Fer (SNCF) est créée le 1^{er} janvier 1938 pour nationaliser l'ensemble des compagnies ferroviaires de l'époque.

Il faut attendre 1967 pour l'électrification de notre ligne, entraînant la modification du pont du centre-ville.

Pour la sécurité des voyageurs, la passerelle piétons est construite en 1968 après plusieurs accidents mortels en gare de Juziers. En 1985, la vétusté des deux ponts, du Commerce et de Lorette, requiert le changement complet de ces derniers.

Toujours plus vite, toujours plus loin... Le Train à Grande Vitesse fait son apparition en 1981 en France. La ligne expérimentale du TGV Est le Havre - Alsace-Lorraine passe par Juziers avec un aller-retour quotidien. Cet

essai s'arrête le 1^{er} décembre 2010, faute de voyageurs.

Au fil des années, la gare et son environnement voient plusieurs transformations dont le rehaussement de ses quais en 2005 et la création d'abris et de clôtures en 2006. Les locomotives se modernisent elles aussi : les bombers (locomotives très bruyantes) laissent place à des trains beaucoup plus discrets.

L'entretien du réseau est fait régulièrement. Au début de cette année 2025, des Juziérois ont eu le sommeil perturbé pendant quelques weekends par les travaux de renouvel-

lement des rails, des traverses et surtout du ballast.

Toutes ces transformations sont faites pour le bien-être environnemental et pour le transport des voyageurs.

Dans le prochain bulletin, nous vous ferons découvrir l'évolution de Juziers grâce à l'arrivée des nouvelles énergies : la modernité au cœur de notre village qui ne cesse de se renouveler.

Les membres de Juziers Dans l'Histoire



A.F.J. - A.F.V.S.
Mise en service de la ligne : 1^{er} Juin 1892



A la mémoire André Violette de Juziers
Al. Petitjean
Robert P. Parrot
Calixte Collignon
Michelle
Danielle

PREMIER JOUR



**ANTENNE
SERVICE**



A.S. PROTECTION

ALARMES • VIDÉOSURVEILLANCE • ANTENNES TV • CONTRÔLES D'ACCÈS • INTERPHONIE



J. GESLAN
01 30 63 92 54



**ANTENNE TELEVISION
ALARME INTRUSION
VIDEO PROTECTION
INTERNET
WIFI
FIBRE OPTIQUE**

DEVIS GRATUIT

16 bis Route des Crêtes - 78270 MERICOURT
bureau@asprotection.org
www.antenne-service-protection.fr

ETS F. MOREAU



*Plomberie
Chauffage
Installation
Entretien
Dépannage*



PROFESSIONNEL DU GAZ





Chauffage+

01 34 74 41 04

franck@etsf-moreau.com

4, avenue de Paris - 78820 Juziers

SUPER



233 avenue de Paris
JUZIERS
Tél: 01 34 75 06 50



location.com



DRIVE
coursesu.com



jamais sans
ma €
Carte

Ouverture : du Lundi au samedi de 8h30 à 19h30
Dimanche de 8h45 à 12h45

ÇA S'EST PASSÉ À JUZIERS

LES MANIFESTATIONS JUZIÉROISES



Initiation aux fouilles

18 janvier

Organisée par la bibliothèque Rose Bily.



Café musical "Lola Bai"

1^{er} février

Organisé par l'Ecole de Musique et de Chant des Ruissets.



Concert de l'EMCR

19 janvier

Organisé par le Centre Communal d'Action Sociale.



Soirée cabaret

24 janvier

Organisée par l'Association des Festivités Juzéroises.



Conférence Jane Austen

1^{er} février

Organisée par la Bibliothèque Rose Bily.



Repas solidaire

8 février

Organisé par L'Association Paroissiale.



Loto

8 février

Organisé par Synapse.



Concours de dictée

8 Mars

Organisé par Juziers Dans l'Histoire.

Arrêt sur images



Soirée Irlandaise

15 mars

Organisée par l'Association des Festivités Juzéroises.



Karoké du Hameau du Parc

19 mars

Organisé par le Centre Communal d'Action Sociale.



Commémoration

19 mars

Organisée par la Municipalité



Journée nationale des ATSEM

21 mars

Organisée par nos Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles.



Bourse aux cartes postales et autres collections

23 mars

Organisée par Juziers Dans l'Histoire.



Atelier "les petites bêtes du composteur"

26 mars

Organisé par la Bibliothèque Rose Bily.



Petites histoires et grandes oreilles

2 avril

Organisé par la Bibliothèque Rose Bily.

La tribune libre implique la seule responsabilité des auteurs quant au contenu et à la rédaction des articles présentés.

JUZIERS PARTAGEONS DEMAIN

Article non communiqué

DERNIÈRE MINUTE

BIBLIOTHÈQUE ROSE BILY

DEMANDE DE DONS DE PUZZLES

Nous mettons en place depuis l'année dernière le principe des puzzles collaboratifs.

Le principe c'est que chacun peut participer à l'élaboration du puzzle en cours. Que vous ne restiez que 5 mins pour mettre 1 pièce ou 2h pour faire la moitié, le but est de le construire petit à petit, tous ensemble.

Actuellement nous n'avons plus de puzzle donc si dans vos placards vous en avez que vous avez déjà fait et dont vous ne vous servez plus, peu importe le nombre de pièces, pensez à nous ! Vous pouvez le donner à la bibliothèque pour qu'il fasse plusieurs heureux.

LES JUZIÉROIS ONT DU TALENT

UNE JUZIEROISE AU SOMMET DU DONUT FRANÇAIS

La commune de Juziers est fière de mettre à l'honneur Gwenaëlle Beaumont, talentueuse professionnelle installée sur la commune, à la tête de la société Happy Truck.

Elle vient de décrocher une magnifique 2^e place au Championnat de France du Donut, qui s'est tenu les 2 et 3 avril derniers au Salon Snack & Show à la Porte de Versailles.

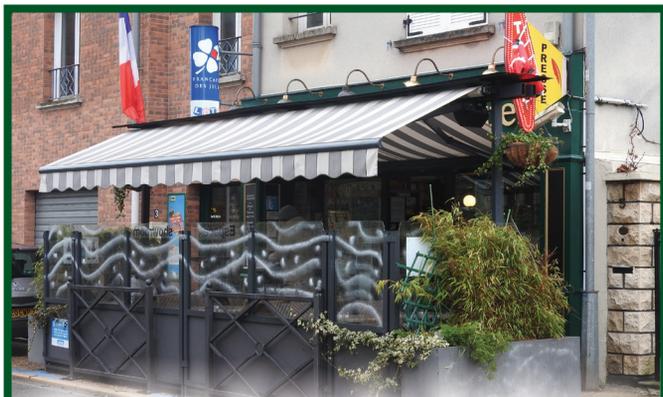
Face à trois autres finalistes venus des quatre coins de la France, Gwenaëlle a su séduire le jury à travers trois épreuves aussi techniques que créatives :

- Épreuve technique : réussir un donut au sucre parfaitement cuit de 60 g. Un exercice de précision qu'elle a relevé haut la main.
- Accord met-boisson : elle a proposé une association originale et raffinée : un donut façon cheesecake accompagné d'un expresso coiffé d'un nuage de lait de coco.
- Donut saveur du monde : fidèle à l'esprit US, Gwenaëlle a réalisé un donut au beurre de cacahuète, clin d'œil gourmand aux origines du donut.

Sa passion, son savoir-faire et sa créativité lui ont permis de briller lors de cette compétition nationale et de porter haut les couleurs de Juziers et de Happy Truck.

Nous lui adressons toutes nos félicitations pour cette belle performance et l'encourageons dans la suite de ses aventures sucrées !





Café tabac de Juziers

Bar - Tabac - PMU - Presse - FJD
compte nickel

Horaires

Du lundi au jeudi : 6h30 - 20h
Vendredi : 6h30 - 22h
Samedi : 7h30 - 20h
Dimanche : 8h - 14h
Ouvert tous les jours fériés sauf le 1^{er} janvier



3 Rue Janine Vins 78820 Juziers
01 34 75 69 99



L'ECLUSE BOAT SERVICE

Balades en Bateau sur la Seine

Venez découvrir la Seine au cours d'une croisière promenade, apéro ou brunch pour une heure ou plus !

Renseignez-vous auprès de votre capitaine.

Réservation/Renseignements

06 45 59 01 63 - lecluseboatservice@gmail.com

AS
Artisanat



Travaux de maçonnerie

Travaux intérieur et extérieur

Peinture

Enduits

Pose de placo et doublage

Carrelage et faïence

Nettoyage

Bricolage

Dépannage

☎ 07 80 70 54 14

@ asartisanat@gmail.com

84 avenue de Paris
78820 Juziers

N° SIRET : 98 18 42 99 00 00 13

MENUISERIE LEBREDONCHEL

Tout agencement

Ameublement, Cuisine,
Dressing, Salle de Bain,...
Escaliers, Parquets, Portails,...
Fenêtre bois, Alu et PVC,
Neuf et rénovation.

5 impasse de l'Hôtel de Ville
78820 JUZIERS

tél : 01 34 75 26 92

Créations Entretien Parcs & Jardins

Abattage • Elagage
Débroussaillage

Frédéric LE PANS

Tél - fax : 01 34 74 93 68

Port : 06 14 13 74 20



Chemin dit des Granges 78820 JUZIERS

Etudes • Projets • Devis

Tous les mardis, participez à une après-midi jeux à la petite salle du Centre du Bourg.

AVRIL

Mercredi 30

- **Théâtre "Jeanne et le feu" de Mattei Visniec, mise en scène par Audrey Dunaud**
20h30 - Sur inscription au 01 34 75 69 68
Entrée au chapeau
Centre du Bourg
Les 3T Compagnie

MAI

Samedi 3

- **Soirée jeux de société**
De 20h à minuit - Sur inscription
Bibliothèque Rose Bily
Municipalité

Du mardi 6 mai au mardi 3 juin

- **Désherbage (vente de livres)**
Aux horaires de la bibliothèque
Bibliothèque Rose Bily
Municipalité

Jeudi 8

- **Commémoration de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la seconde guerre mondiale**
11h
Monument aux Morts
Municipalité

Du jeudi 8 au lundi 12

- **Fête foraine**
jeudi : 15h - 23h
vendredi : 15h - 23h
Samedi, dimanche : 14h - minuit
Lundi : 16h30 - 18h
Terrain des fêtes
Association des Festivités Juziéroises

Samedi 10

- **Retraite aux flambeaux**
21h - Départ closerie Rose Bily
Association des Festivités Juziéroises

Dimanche 11

- **Rendez-vous printanier**
De 10h30 à 18h
Jardin de la Maison Pour Tous
Synapse

Samedi 17

- **Fête du jardin**
De 14h à 18h
Jardin Vins
Collectif des éco-jardinniers
- **Bienvenue chez Berthe Morisot Exposition**
de 9h à 17h
Local JDH - Ancienne caserne
Juziers Dans L'Histoire
- **Bienvenue chez Berthe Morisot Conférence par une guide conférencière**
14h30 - Sur inscription
Devant le château du Mesnil
Parc Naturel Régional du Vexin

Vendredi 23

- **Concours de Belote**
20h30
Centre du Bourg
Association des Festivités Juziéroises

Samedi 24

- **Spectacle du Conteur Gilles Bizouerne "Comme sur des roulettes"**
Théâtre Les 400 coups
14h 30 - Sur inscription
Bibliothèque Rose Bily
Municipalité

JUIN

Dimanche 1er

- **Brocante**
8h - 17h
Centre ville
Pilotée par l'Association des Festivités Juziéroises avec la participation d'associations Juziéroises

Vendredi 13

- **Fête des voisins**
A partir de 19h
Sur inscription à l'adresse mail :
communication@juziers.org
ou en mairie
Rues de Juziers
Municipalité

Samedi 14

- **1,2,3...Contez**
9h30 - Sur inscription
Pour les 6 mois - 4 ans
Bibliothèque Rose Bily
Municipalité
- **Soirée jeux de société**
De 20h à minuit - Sur inscription
Bibliothèque Rose Bily
Municipalité

Dimanche 15

- **EMCR en fête**
De 14h à 19h
Centre du Bourg
EMCR

Mercredi 18

- **Commémoration de l'appel du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi**
18h
Monument aux Morts
Municipalité

Agenda des manifestations

Samedi 21

- **Fête de la musique**

A partir de 18h

Jardin de la Maison Pour Tous

Municipalité

Dimanche 22

- **Le Tennis club fête ses 40 ans**

A partir de 10h30

Autour des Tennis

Tennis Club

- **Chasse au trésor**

Départ entre 11h et 14h - Sur inscription en mairie

Rues de Juziers

Conseil Municipal des Enfants

- **Fête de l'été**

11h30

Jardin Janine Vins

AJACII

Samedi 28

- **Synapse en fête**

14h - 16h

Jardin de la Maison Pour Tous

Synapse

Dimanche 29

- **35 ans de l'AFJ**

Heure à confirmer

Maison Pour Tous

Association des Festivités Juziéroises

JUILLET

Vendredi 4

- **Cocktail Juziérois**

19h30 - Sur inscription en mairie

Jardin de la Maison Pour Tous

Municipalité

Dimanche 6

- **Concours de Pétanque**

Heure à confirmer

Terrain des fêtes

Association des Festivités Juziéroises

Jeudi 10

- **Après-midi jeux de société**

De 13h à 17h

Bibliothèque Rose Bily

Municipalité

Dimanche 13

- **Feu d'artifice et Bal du 14 Juillet**

Bal 21h - feu d'artifice 23h

Jardin de la Maison Pour Tous et Berges de Seine

Association des Festivités Juziéroises et Municipalité

Samedi 19

- **Soirée jeux de société**

De 20h à minuit - Sur inscription

Bibliothèque Rose Bily

Municipalité

SEPTEMBRE

Samedi 6

- **Forum de la Rentrée Juziéroise**

10h - 17h

Jardin de la Maison Pour Tous

Municipalité

L'agenda des manifestations est réalisé à partir des informations communiquées par les associations lors de la rédaction du bulletin. Pour tout complément d'information, veuillez vous rapprocher de l'association organisatrice.

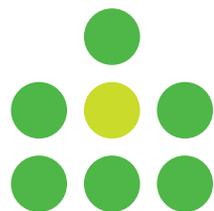


Notre meilleure publicité : "Le bouche à oreille"

REYL IMMOBILIER

- Estimation gratuite -
- Spécialiste de votre ville depuis 1975 -

01 30 93 60 67
www.reyl-immo.com



efficity

Céline FRANCO

0652065887 - cfranco@efficity.com

Consultante immobilière indépendante à Juziers et sa région

Réactivité, disponibilité, à l'écoute du marché et de ses opportunités

Je serai votre interlocuteur unique

Accompagnement sur-mesure de l'estimation à la signature de l'acte authentique

- Aide pour la mise en vente de votre bien immobilier.
- Estimation de votre appartement, de votre maison, de votre terrain
- rédaction et diffusion de l'annonce

Fichier de plus d'un million de clients potentiels

- recherche d'acheteurs sérieux et fiables, sélection des visiteurs, gestion du planning des visites
- montage du dossier de vente...

Service d'estimation en ligne, outils web immobiliers performants

Chez efficity, vous trouverez « le meilleur du digital », le tout au service de votre projet - www.efficity.com/cfranco



Laurent TRIGANO

Electricité générale - Dépannage, mise en conformité - Interphone - Alarme
Chauffage - Climatisation réversible - Contrat d'entretien

2, rue de la Citerne 78820 JUZIERS

Tél. : 06 77 72 14 13

e mail : trigelec@orange.fr

DIBISSO

Présente sur les marchés De Versailles Saint-Louis les samedis, Achères les mercredis, Verneuil-sur-Seine le dimanches

Nos apéros dinatoires

Nos gâteaux

0765591452

Rejoignez nous sur les réseaux
Dibissotraiteur

TRAITEUR
DIBISSO
Gastronomie Africaine
Nouveau à Juziers
0765591452

Livraison gratuite
Sur Juziers et alentours

Service traiteur et ventes à emporter
Commander 1 jour à l'avance

LA CHEFFE EST DIPLÔMÉE DE L'ÉCOLE DUCASSE
WWW.DIBISSO.FR

Ne pas jeter sur la voie publique. Siret: 490092343 RCS Versailles

Parlons-en ensemble !

laforet

TOUTES NOS A
EN LIBRE CONS

MEILLEURE FRANCHISE DE L'ANNÉE 2025



TRANSACTION

Vous souhaitez acheter un bien immobilier ? Nous disposons d'une gamme de propriétés à vendre : appartements, maisons, terrains, locaux commerciaux.

Vous souhaitez vendre votre bien ? Nous vous offrons une estimation gratuite et précise.



LOCATION

Vous souhaitez louer un bien sur le secteur ? Nous vous proposons une variété de logements.

Vous souhaitez nous confier la mise en location de votre bien ? Nous vous proposons un service clés-en-main. De l'estimation locative à l'entrée de vos locataires notre équipe s'occupe de tout !



GESTION LOCATIVE

Un projet de gestion locative ? Bien loué ou pas encore ? Nous vous proposons un service dédié à la gestion de votre patrimoine.

Vous conseiller et vous accompagner dans la valorisation et la gestion de votre investissement c'est notre métier.

